

**SUJET  
N°12****PARTAGE DE DONNÉES DANS DES  
CONTEXTES QUESTIONNABLES**

Questions directrices : Vous partagez des données avec un bailleur de fonds/une institution. Donnez un aperçu de tout ce que vous devez / pourriez faire et devriez garder à l'esprit pour que cela se fasse dans le respect d'une gestion responsable des données.

**BONNES PRATIQUES**

En amont :

- Veiller à obtenir le consentement des personnes concernées pour la collecte et le partage
- Disposer d'un accord de partage des données
- Mettre en place une politique publique pour le partage des données, voire avoir un plaidoyer commun des ONG sur le sujet
- Minimiser les données partagées
- Choisir la méthode utilisée pour dé-identifier les données avant le partage

Lors du partage :

- Identifier individuellement les personnes qui doivent accéder aux données
- Assurer la protection par le chiffrement des données partagées
- Utiliser des outils de génération de mots de passe ou des mots de passe forts

**PRATIQUE À ÉVITER**

- Partager des mots de passe dans le même email que celui du partage de données
- Partager des données inutiles ou incomplètes
- Partager des métadonnées
- Partager des données sur un ordinateur portable qui n'est pas le vôtre